

OBJECTIF

Soutenir un **développement durable** des **filières** de la bioéconomie dans les **territoires** réduisant les **impacts environnementaux** et favorisant les **services rendus par les écosystèmes**

THEMATIQUES

Valorisation
matière et
énergie

Mutation des
modèles agricoles
et sylvicoles

Gestion durable
des sols

Politiques publiques et
aide à la décision
(territoires et filières)

SECTEURS

Gestion forestière et
usage du bois

Agriculture & Alimentaire

Produits biosourcés

Energies renouvelables
et biomasses

Evaluation environnementale

Gestion et retour au sol
des déchets organiques

STRUCTURES CIBLES

Instituts techniques

Laboratoires de recherche (publics / privés)

Entreprises

En partenariat avec...

Bureaux d'études

Médiateurs, facilitateurs territoriaux (CRA,
associations...)

Collectivités (territoires
pilotes)

AXE 1

« Systèmes éco-efficents de
production, transformation et
valorisation des biomasses »



INNOVATION DANS LES
SYSTEMES DE
PRODUCTION ET DE
TRANSFORMATION

AXE 2

« Evaluation de la durabilité et
articulation des productions et
usages de la biomasse »



METHODE POUR
L'EVALUATION
ENVIRONNEMENTALE ET
GESTION DE LA
RESSOURCE
DIMENSION TERRITORIALE

AXE 3

« Accompagnement au
changement et instruments de
politique publique pour une
bioéconomie durable »



ANALYSES DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET
DEMARCHES
D'ACCOMPAGNEMENT
(prospectives, incitations,
sensibilisations...)

Projets éligibles

- Durée de **3 ans maximum**.
- S'inscrivant dans **un ou plusieurs axes** de l'appel.
- **Collaboratifs** (un ou plusieurs partenaires de recherche public ou privé).
- Portant en priorité sur des recherches à visées **opérationnelles**.
- Intégrant une phase de **réplicabilité** et **transposabilité** à d'autres cas (outils, méthodes d'analyses...).
- Présenteront une **note d'attention** sur l'**empreinte environnemental** de l'**activité de recherche** (événement, transport, numérique...).
- S'engageant le cas échéant, pour une publication scientifique dans une **archive ouverte** (en réponse au plan national de la science ouverte).

Modalités financières

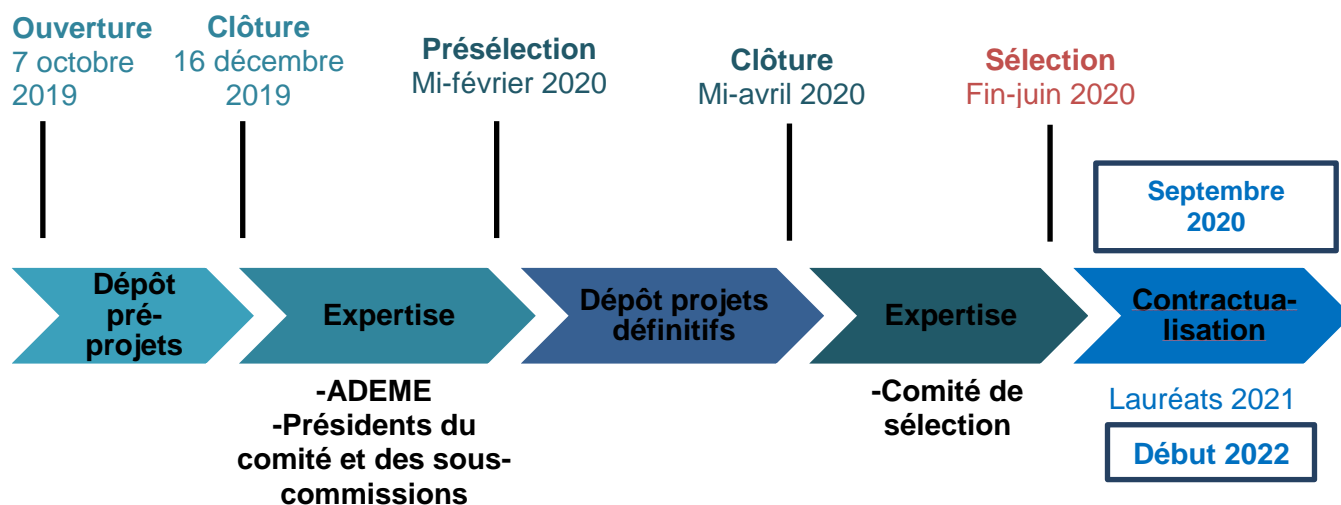
Les dépenses éligibles constituent la part des dépenses prévues et indispensables à la réalisation du projet, hors salaires de la Fonction Publique.

Taux d'aide ADEME maximum :

25 à 70 % des dépenses éligibles sous forme de subvention.

Les aides de l'ADEME sont considérées comme des aides publiques, et doivent respecter les règles de cumul de ces aides. Les dossiers seront instruits sur la base des règles générales de l'ADEME et dans la limite des crédits disponibles.

Calendrier de l'appel



Plus d'infos & Contacts

Appel à projets complet et dossier de candidature à télécharger sur <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/GRAINE2019-100-1#resultats>

Il est recommandé de contacter l'ADEME, à l'adresse générique apr.graine@ademe.fr, avant tout dépôt de projet afin d'échanger sur son adéquation avec le cahier des charges de l'appel.

L'équipe projet de l'APR GRAINE est composée de :

- Thomas Eglin & Anne-Laure Dubilly (Service Forêt Alimentation et Bioéconomie)
- Frédérique Cadière (Service Friches Urbaines et Sites Pollués)
- Fabienne Muller (Service Mobilisation et Valorisation des Déchets)
- Fanny Cordier (Direction Exécutive Prospective et Recherche)